

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Le mois d'octobre annonce la venue de l'hiver à court terme. Les piscines sont fermées, les chasseurs sortent du bois et les couleurs d'automne nous rappellent qu'il y a encore de belles journées et qu'il faut bien en profiter.

Dans les prochains mois, Produits forestiers Résolu deviendra officiellement propriétaire des actifs de la scierie Tembec. Il s'agit d'une opportunité pour nous de mettre en place, avec l'industrie et le gouvernement, un complexe forestier du 21^e siècle où produits de commodité et produits à valeur ajoutée font partie intégrante d'une production multi-produits et multi-essences. Soyez assurés que votre conseil de ville, avec les intervenants économiques, travaillent à ce que cette transaction soit créatrice d'emplois et de richesse.

Avant les joies de l'hiver, profitons des beautés de l'automne. Bonne lecture!

Jean-Maurice Matte, maire



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : GALA « LES EXCEPTIONNELS »

La Ville de Senneterre octroie une aide financière de 3 447,26 \$ à la Commission des loisirs de Senneterre inc. pour la tenue du Gala de reconnaissance « Les Exceptionnels » qui aura lieu à Senneterre le 6 novembre 2016. Ce gala a pour but de reconnaître les bénévoles du milieu qui oeuvrent dans les domaines communautaire, sportif et culturel et la municipalité est fière d'y participer financièrement.

Le comité organisateur est à la recherche de vos exceptionnels. Vous avez jusqu'au **13 octobre** prochain pour soumettre la candidature de ceux et celles qui brillent par leur talent ou encore par leur travail bénévole au sein de votre organisation. Le gala, c'est l'occasion parfaite pour souligner des performances extraordinaires ou pour dire « merci ».

Pour obtenir plus d'information, nous vous invitons à contacter M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs au 819 737-2296, poste 521. Les formulaires de mises en candidature doivent être retournés par la poste, par courriel ou à l'hôtel de ville. Tous les détails sont disponibles sur le lien suivant :

http://www.ville.senneterre.qc.ca/LOISIRS_SPORTS/LOISIR/2084

OUVERTURE DE LA CHASSE



La période de chasse à l'arme à feu à l'orignal est du 8 au 23 octobre dans la zone 13 et ce sont des milliers de personnes qui sillonneront le territoire pendant ces deux semaines. Voici quelques règles à respecter afin que tout le monde ait du plaisir :

- ◆ Porter un dossard orangé fluorescent en tout temps;
- ◆ Décharger et verrouiller les armes pendant le transport;
- ◆ Respecter les autres chasseurs;
- ◆ Respecter les heures de chasse, soit 30 minutes avant le lever du soleil et 30 minutes après le coucher du soleil;
- ◆ Respecter les limites de prises.
- ◆ Si vous faites un feu, assurez-vous de bien l'éteindre avant de quitter les lieux;
- ◆ Garder le territoire de chasse propre en utilisant les écocentres satellites pour vous débarrasser de vos déchets.

BILAN TOURISTIQUE DE L'ÉTÉ 2016

Le Bureau d'information touristique de la Corporation de développement économique de Senneterre a embauché 4 étudiants pour s'occuper d'une part du kiosque touristique et d'autre part de la Bell en Kayak. Une année qui n'a pas battu les records monstres d'achalandage de l'été précédent, mais tout de même dans la moyenne des autres années. Nous avons, par ailleurs, accueilli près de 450 visiteurs, ce qui n'est pas rien. La plupart provenant de notre belle et grande région, mais également des Laurentides, de la Montégérie, de Montréal et même d'outre-mer.

Nos attraits touristiques, tels les forfaits en train Senneterre-La Tuque et Senneterre-Faillon, ont connu un franc succès. D'ailleurs, c'est plus de 55 personnes, au lieu de 20 en 2015, qui sont venues de La Tuque, en train, pour séjourner à Senneterre. Une retombée économique importante pour les commerces de Senneterre. Des forfaits qui reviendront de plus belle l'an prochain.

Nous sommes déjà à travailler la prochaine saison touristique. Merci de nous encourager et de croire en ce que fait la Corporation de développement économique.

Milleniums 2017

présentés par  Desjardins

Appel de candidatures

Nous voulons célébrer vos réalisations, soyez en fiers et partagez-les avec nous!

La Corporation de développement économique de Senneterre, en collaboration avec la Jeune Corporation, sont à préparer la **18^e édition** de la soirée des Milleniums qui aura lieu le **samedi 14 janvier 2017** au Centre Aqua-Spec de Senneterre.

Le comité de sélection sollicite votre collaboration afin de déposer votre candidature (ou d'en proposer) pour les catégories suivantes :

♦ **Développement des compétences de la main-d'œuvre et qualité de vie au travail**

Une entreprise sera reconnue pour ses efforts en formation de ses employés ou de sa relève et/ou sur sa flexibilité quant aux besoins de ses employés. L'entreprise se distingue par ses horaires flexibles, sa conciliation travail-famille-loisirs, sa reconnaissance du travail, la qualité de l'environnement physique, l'organisation du travail, la formation qualifiante offerte ou pour toute autre initiative significative.

♦ **Développement social et communautaire**

Une entreprise ou un organisme sera reconnu pour ses réalisations, les impacts de celui-ci sur la clientèle desservie, la diversification de l'offre de loisir ainsi que sur les répercussions du bénévolat réalisé par l'organisme ou l'entreprise.

♦ **Nouvelle entreprise, administration et relève**

Une entreprise sera reconnue pour la création d'une nouvelle entreprise, l'achat d'une entreprise déjà existante ou l'intégration dans l'équipe d'un jeune entrepreneur pour la période comprise entre octobre 2013 et septembre 2015. L'entreprise se distingue par son esprit d'entrepreneuriat, son originalité ainsi que ses stratégies de développement.

♦ **Persévérance scolaire**

Une entreprise sera reconnue pour sa valorisation de la persévérance scolaire. La valorisation se fait par la participation de l'entreprise dans un projet-école, par le biais de bourses ou de postes destinés à des stagiaires, par la favorisation de la conciliation travail-étude d'un employé, par l'implication de l'entreprise et par l'embauche de personnes diplômées et qualifiées.

♦ **Développement, diversification et innovation**

Une entreprise ou un organisme sera reconnu pour le développement, la diversification et l'innovation réalisés au sein de son entreprise au cours des deux dernières années. Il peut s'agir de nouveaux services ou produits, d'une innovation dans le procédé, du développement de marché et plus encore.

Les finalistes obtiendront la visibilité suivante :

- Tournage d'une vidéo présentée lors de la soirée
- Annonce radio
- Occasion de faire connaître l'offre et les services de votre entreprise et vos réalisations

En plus, les lauréats bénéficieront des avantages suivants :

- Publicité télévisée
- Publicité radio
- Publicité dans les journaux

La démarche à suivre pour déposer votre candidature ou celle d'une autre entreprise est la suivante :

- ⇒ Vous devez nous contacter au 819 737-2296 poste 221, ou par courriel (milleniums@ville.senneterre.qc.ca) pour nous signaler votre intention de déposer une candidature, ou remplir le verso de cette page disponible au <http://www.ville.senneterre.qc.ca/AFFAIRES/MILLENIUMS> et nous la retourner par télécopieur au 819 737-4215.
- ⇒ Nous communiquerons avec vous par la suite pour vous faire parvenir un formulaire. **Il nous fera plaisir de vous aider à le compléter.**

Vous pouvez soumettre votre candidature dans plus d'une catégorie si applicable. Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions.

Vous avez jusqu'au 21 octobre à 16 h 30 pour déposer votre formulaire de candidature.

FONDATION MÉGISCANE

La période d'inscription aux bourses d'études de la Fondation Mégiscane est débutée. Le formulaire d'inscription et toutes les informations nécessaires sont disponibles à la Corporation de développement économique, à l'hôtel de ville de Senneterre ainsi que sur le site Internet de la Ville de Senneterre au www.ville.senneterre.qc.ca dans la section « Actualités ». Les étudiants ont jusqu'au 11 novembre 2016 pour déposer leur candidature afin d'avoir une chance de profiter de cette aide financière. Les bourses seront remises lors de la 18^e édition de la soirée des Milleniums qui se tiendra le 14 janvier 2017.

RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

La Commission des loisirs de Senneterre a innové lors de son 22^e Rendez-vous du citoyen. Pour l'occasion, le Parc Optimiste a accueilli, sous le chapiteau, 16 organismes différents. Parmi ces organismes, quelques-uns en ont profité pour recruter de nouveaux membres ou tout simplement sensibiliser la population à leur mission et leurs valeurs. Il était aussi possible de s'inscrire à une panoplie d'activités. Le comité voulait rendre cet événement beaucoup plus festif en offrant aux citoyens de la nourriture, de la musique ainsi que de l'animation pour les enfants. Cette formule sous forme de « 5 à 7 » a été profitable autant pour les organismes que pour la population. Le comité organisateur est très satisfait de cette 22^e édition et vous invite pour l'an prochain.



ARÉNA

La Ville de Senneterre est heureuse de vous annoncer qu'une plage horaire pour le patinage libre a été ajoutée.

Les heures de patinage libre sont :

Mardi	19 h 40 à 20 h 40
Mercredi	15 h 50 à 16 h 50
Samedi	18 h 30 à 20 h
Dimanche	16 h à 17 h 30

L'entrée pour le patinage libre est de 1,50 \$ pour les enfants et 2,50 \$ pour les adultes. Vous pouvez vous procurer une carte de saison. Les tarifs sont les suivants : 30 \$ pour une carte enfant, 46 \$ pour une carte adulte et 61 \$ pour une carte familiale.

Saviez-vous qu'il est possible d'aller patiner gratuitement en famille les lundis et jeudis de 14 h 30 à 15 h 45?

Connaissez-vous l'Arénafête? Vous pouvez célébrer la fête d'un enfant incluant une heure de glace et une heure d'accès à la salle multifonctionnelle pour la somme de 51 \$.

Vous pouvez consulter l'horaire de l'aréna en tout temps en visitant notre site Internet au www.ville.senneterre.qc.ca dans la section Loisirs et Sports à la page Aréna municipal.

PISCINE

Le Service des loisirs de la Ville de Senneterre vous invite à participer aux baignades libres, les mercredis et les vendredis entre 19 h et 21 h, les samedis de 14 h à 15 h, ainsi que les jeudis entre 11 h 30 et 12 h 30 pour les baignades libres longueur. Des cartes prépayées pour les baignades libres sont disponibles. Renseignez-vous auprès de Mme Isabelle Servant au 819 737-2296, poste 501 ou visitez notre site Internet au www.ville.senneterre.qc.ca.

ARTISTES RECHERCHÉS

Les artistes du secteur de Senneterre qui pratiquent un art visuel, tel que la peinture, le dessin ou la photographie, sont invités à profiter de la salle du conseil de la Ville de Senneterre pour exposer leurs œuvres gratuitement. Cette salle est dotée d'un système d'éclairage permettant de mettre en valeur les chefs-d'œuvre d'artistes de chez nous. Tant les artistes amateurs que professionnels peuvent communiquer avec M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521, afin de pouvoir bénéficier de l'achalandage de notre salle du conseil et venir y exposer leurs créations artistiques.

HALLOWEEN

Sur le territoire de la Ville de Senneterre, la cueillette des friandises d'Halloween aura lieu le vendredi 28 octobre de 18 h à 21 h. Nous vous demandons de respecter cette période pour la sécurité de vos enfants. Des véhicules d'urgence patrouilleront dans les rues afin d'effectuer une surveillance. Voici quelques conseils de sécurité :

- ◆ Accompagnez vos enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge de sortir avec des amis;
- ◆ Remettez à chaque enfant une lampe de poche afin que les usagers de la route puissent le voir plus facilement;
- ◆ Dites à vos enfants de rester dans les endroits bien éclairés, de visiter seulement des maisons illuminées de l'extérieur et de ne jamais entrer dans une maison ni monter dans une voiture;
- ◆ Apprenez à vos enfants à être prudents lorsqu'ils traversent la rue. Veillez à ce qu'ils regardent bien des deux côtés et traversent uniquement si la voie est libre. Ne jamais traverser entre des voitures stationnées, traversez uniquement aux intersections.

VENTE POUR TAXES

La Ville de Senneterre tient à rappeler aux contribuables que les procédures de vente pour taxes impayées pour les années 2015 et antérieures sont en cours. Nous vous invitons à régler vos arrérages le plus rapidement possible, afin d'éviter des frais supplémentaires.

À noter que la Ville de Senneterre vend également les immeubles dont les taxes scolaires sont impayées. Le paiement des taxes scolaires doit se faire auprès de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire Western Québec, s'il y a lieu. Veuillez vous référer aux factures que vous avez reçues de ces établissements.

NOUVEAUX PANNEAUX D'ARRÊT



Suite aux travaux de réfection de la rue et afin de réduire la vitesse sur la 9^e Avenue, la Ville de Senneterre installera des panneaux de signalisation d'arrêt sur la 9^e Avenue à l'intersection de la 5^e Rue Ouest. Cette nouvelle signalisation sera en vigueur le 10 octobre 2016.

SIGNALISATION CONCERNANT L'INTERDICTION DE STATIONNER SUR LA 6^E RUE OUEST

Nous vivons une problématique de circulation, où il est très difficile pour les usagers de la route de s'engager sur la 6^e Rue Ouest, à la sortie de la rue Joseph-Gagné, quand des camions lourds sont stationnés illégalement sur le côté ouest de la 6^e Rue Ouest. La Ville de Senneterre installera un panneau de signalisation indiquant l'interdiction de stationner, entre la station-service Ultramar et la rue Joseph-Gagné, donnant ainsi plus de force à la Sûreté du Québec pour l'émission de constats aux contrevenants.

NOUVEL EMPLOYÉ

La Ville de Senneterre tient à souhaiter la bienvenue à M. Mathieu St-Pierre dans l'équipe des travaux publics en tant que journalier temporaire. Bienvenue Mathieu!



CHANGEMENT D'HEURE



Dans la nuit du 5 au 6 novembre, n'oubliez pas de reculer l'heure et profitez-en pour changer les piles dans vos avertisseurs de fumée.

ACHAT D'UNE AUTOMOBILE

La Ville de Senneterre a fait l'acquisition d'une petite voiture économique disponible pour le personnel lors de leur déplacement en région. Les frais d'acquisition du véhicule sont entièrement compensés par la diminution des frais de déplacement qui étaient versés auparavant.



PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE REMPLACEMENT OU LA MODIFICATION DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION

La Ville de Senneterre présente une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 pour le remplacement des compresseurs du curling de Senneterre.

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur les tronçons de rues suivants du 1^{er} novembre au 30 avril inclusivement, entre 3 heures et 7 heures :

- ⇒ 3^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 14^e Avenue;
- ⇒ 4^e Rue Ouest, entre l'extrémité sud de cette rue et la 11^e Avenue;
- ⇒ 5^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 11^e Avenue;
- ⇒ 6^e Rue Ouest, de l'entrée sud de la Ville jusqu'à la 7^e Avenue;
- ⇒ 7^e Avenue, entre la 6^e Rue Ouest et la 4^e Rue Ouest;
- ⇒ 9^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et la 5^e Rue Ouest;
- ⇒ 10^e Avenue, de l'entrée ouest de la Ville jusqu'à la rue Principale;
- ⇒ 11^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et la 5^e Rue Ouest;
- ⇒ 12^e Avenue, entre la 2^e Rue Ouest et la 3^e Rue Ouest;
- ⇒ 14^e Avenue, de l'entrée nord de la Ville jusqu'à la 3^e Rue Ouest;
- ⇒ Rue de la Clinique, en entier;
- ⇒ Rue Principale, entre la 10^e Avenue et la 14^e Avenue.



NUMÉROS CIVIQUES

Nous désirons rappeler que toutes les propriétés doivent afficher leur numéro civique sur leur résidence. Les numéros doivent avoir une hauteur minimale de 10 centimètres et doivent être installés de façon à être visibles en tout temps. Il en va de votre sécurité!

BESOIN D'IDÉES POUR LE LOGO DU 100^E DE SENNETERRE

Dans le but d'impliquer la population dans la démarche pour les fêtes du 100^e anniversaire de la Ville, le comité lance un appel à tous afin de recueillir vos suggestions et vos dessins qui nous aideront à la création d'un logo représentant le comité du 100^e de Senneterre. Vous êtes donc invités à nous envoyer vos idées sur papier à l'hôtel de ville ou par courriel au iservant@ville.senneterre.qc.ca, au plus tard le **15 novembre 2016**. Il ne s'agit pas d'un concours, mais il est certain que nous reconnaitrons les idées retenues et utilisées par le graphiste pour la version finale. Le logo doit être épuré avec un maximum de 2 couleurs, facilement imprimable sur des articles promotionnels et des vêtements. Nous sommes impatients de recevoir vos idées!

RENDEZ-VOUS CITOYENS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

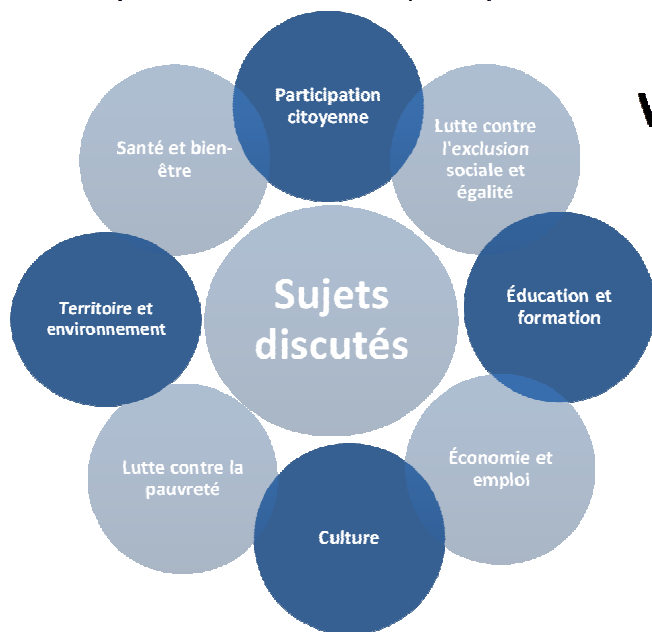


Au cours de l'automne, la MRC de La Vallée-de-l'Or organisera des rendez-vous citoyens afin de permettre à tous de se prononcer sur les questions relatives au développement social. Votre opinion est importante!

14 novembre 2016 à 18h30 à la salle du conseil municipal

Le développement social est une approche intégrée et concertée de développement favorisant la mise en place de moyens permettant aux citoyens d'améliorer leur qualité de vie et de participer pleinement à la vitalité et au dynamisme de la société.

Le développement social est indissociable de son caractère culturel, écologique, économique, éducationnel et politique.



Vous souhaitez participer ?

Inscrivez-vous en ligne au

www.MRCVO.qc.ca

Lisiane Morin
Agente de développement
social et territorial

lisyanemorin@mrcvo.qc.ca

819 825-7733 poste 265

- 12 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 15 octobre : **Soirée dansante**, Club de l'Âge d'Or
- 17 octobre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 19 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 22 octobre : **Soirée dansante**, Club de l'Âge d'Or
- 26 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 28 octobre : **HALLOWEEN**
- 30 octobre : **Cueillette de bouteilles**, Patins magiques
- 31 octobre : **Assemblée générale et élections**, Club de motoneige
- 2 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 6 novembre : **Gala Les Exceptionnels**, École secondaire La Concorde
- 7 novembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 9 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 16 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 21 novembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 23 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 26 novembre : **Parade du Père Noël**, Club Optimiste de Senneterre
- 30 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 3 décembre : **Bazar Mundo**, École secondaire La Concorde
- 3 décembre : **20^e Soirée Opti-PME**, Centre Aqua-Spec
- 5 décembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 7 décembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 14 décembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 19 décembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 25 février : **Fiesta tropicale MundoV**, École secondaire La Concorde
- 25 mars : **Spectacle des Patins Magiques**, Centre sportif André-Dubé



Le Service des incendies est à la recherche de pompiers volontaires. Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Mme Maryse Langlois au 819 737-2296, poste 237.